

AVIS PUBLIC

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2024-2025-2026

Conformément à l'article 474.2 de la *Loi sur les cités et villes*, **AVIS PUBLIC** est donné par le soussigné, greffier adjoint de la Ville de Shawinigan, que le conseil de la Ville de Shawinigan adoptera le programme triennal d'immobilisations pour les années 2024, 2025 et 2026 lors d'une séance extraordinaire qui aura lieu le **lundi 18 septembre 2023, à compter de 16 h**, à l'hôtel de ville de Shawinigan, situé au 550, avenue de l'Hôtel-de-Ville, Shawinigan.

Les délibérations du conseil et la période de questions, lors de cette séance, porteront exclusivement sur le programme triennal d'immobilisations.

Donné à Shawinigan, ce 6 septembre 2023

Me Steve St-Arnaud
Greffier adjoint